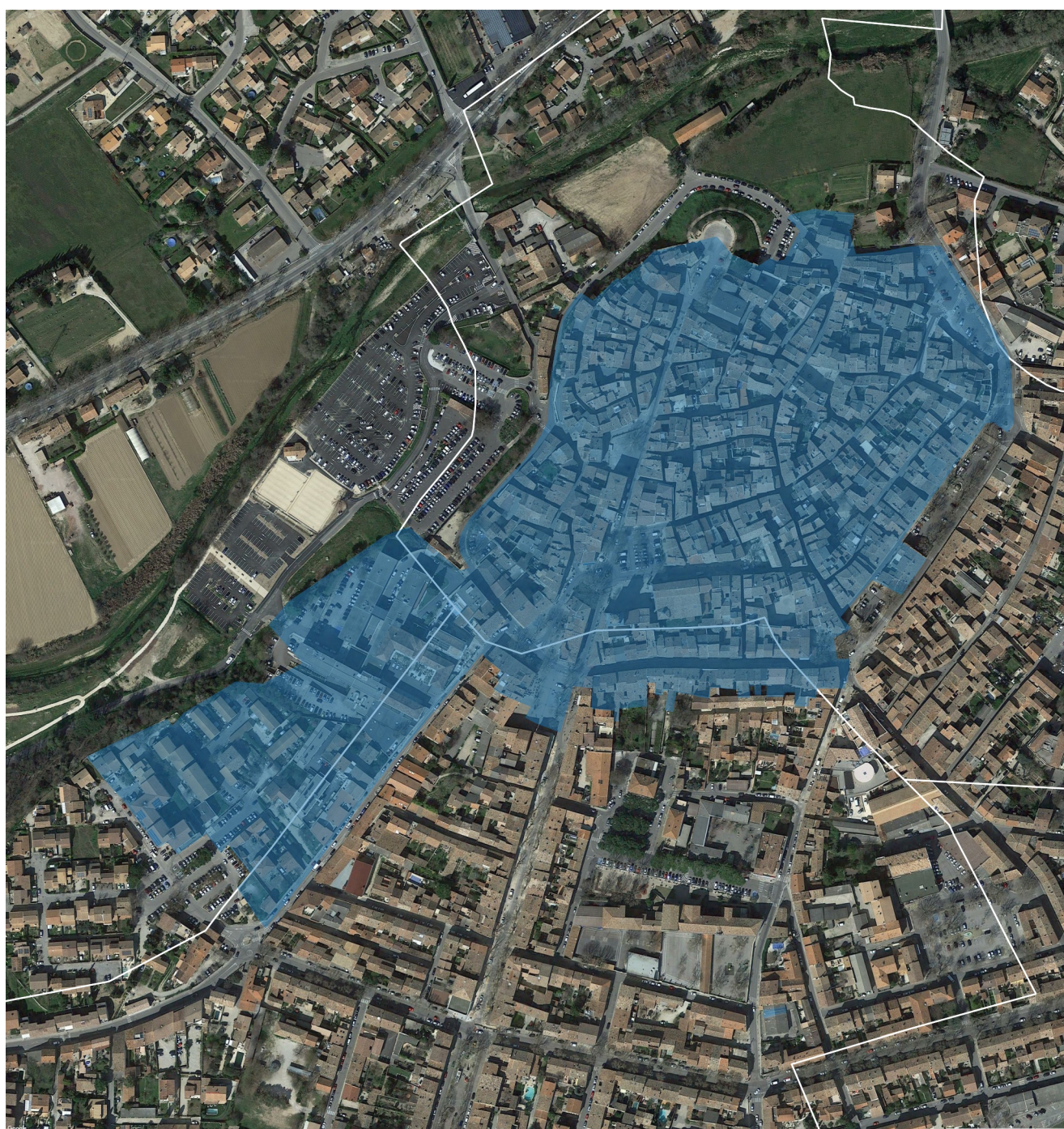


Quartier du Centre Ancien et Sud Ouest

Ville du Pertuis

1 642 habitants



7% de la population des quartiers prioritaires du CT du Pays D'Aix réside sur le Centre Ancien et Sud Ouest

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du CT
Jas-De-Bouffan	6 900	28,1%
Beisson	1 312	5,3%
Encagnane	4 642	18,9%
Corsy	1 173	4,8%
Notre-Dame	1 226	5,0%
Quartiers Centre Ancien Et Sud Ouest	1 642	6,7%
Secteur Centre	6 505	26,5%
La Frescoule	1 162	4,7%
QP - CT Pays d'Aix	24 562	100%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	-

Source : CGET & Insee 2013

Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

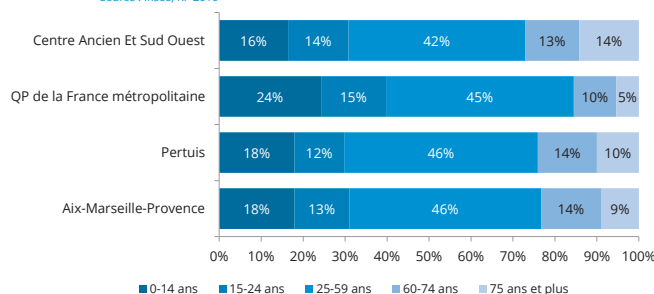
24 562 habitants résident sur les 8 quartiers de la Politique de la ville du CT du Pays d'Aix. Ils représentent 8% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

1 642 habitants résident sur le quartier du Centre Ancien et Sud Ouest soit 7% de la population des QP du Conseil de Territoire.

9% de la population du Pertuis vit dans ce quartier de la politique de la ville.

30% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



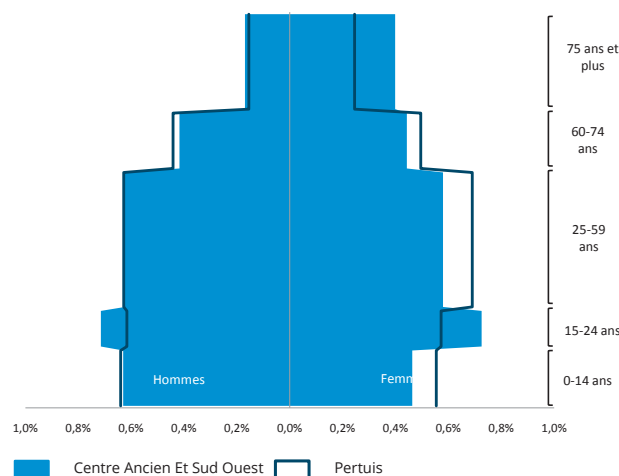
Contrairement à l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier du Centre Ancien et Sud Ouest possède une structure par âge très proche de son environnement géographique, voire même une population légèrement plus âgée.

Ainsi 30% de sa population a moins de 25 ans (**270 enfants de moins de 15 ans et 240 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **42%** des habitants du quartier (**690 personnes**).

27% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 210 personnes de 60-74 ans et 230 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre la sur-représentation des moins de 15-24 ans dans le quartier au regard de la ville du Pertuis mais aussi des femmes de 75 ans et plus.



Un indice de jeunesse inférieur à 1

Le quartier du Centre Ancien et Sud Ouest est l'un des rares quartiers prioritaires à présenter un indice d'évolution des générations âgées ainsi qu'un indice de jeunesse inférieur à 1.

C'est à dire que le quartier compte plus de 75 ans et plus que de 60-74 ans, mais il compte aussi plus de 60 ans et plus que de moins de 20 ans.

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Centre Ancien Et Sud Ouest	0,8	212	233	0,9
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Pertuis	1,0	2 660	1 894	1,4
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (bascullement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus petits que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Centre Ancien Et Sud Ouest	1,8	912
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Pertuis	2,3	8 174
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

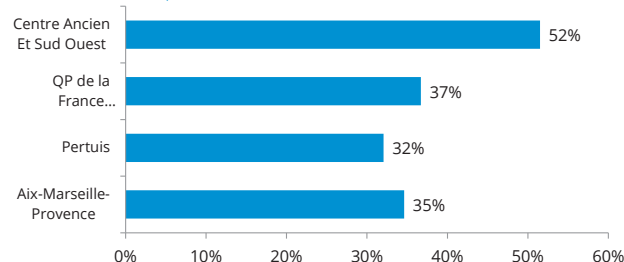
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 910, soit 11% du total communal.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus faible qu'à l'échelle communale et qu'en moyenne sur l'agglomération (1,8 contre 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

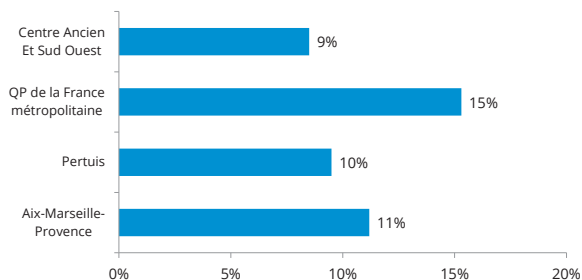
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est nettement plus élevée sur le quartier (52%) que sur la commune (32%). **On estime ainsi à 470 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 270 sont des femmes et 200 des hommes (56 et 44%).**

Part des familles monoparentales

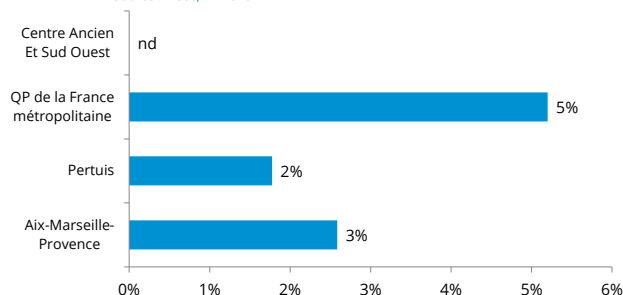
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit bien souvent une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages plus précaires sur le plan monétaire. **Là aussi le quartier présente une particularité, la proportion de ménages monoparentaux étant plus faible que sur la commune, 9% contre 10% sur le Pertuis.**

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



2% des ménages du Pertuis sont des ménages de 6 personnes ou plus (145 ménages). La part de ces ménages de grande taille est faible au niveau communal comme à l'échelle de la Métropole marseillaise.

A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

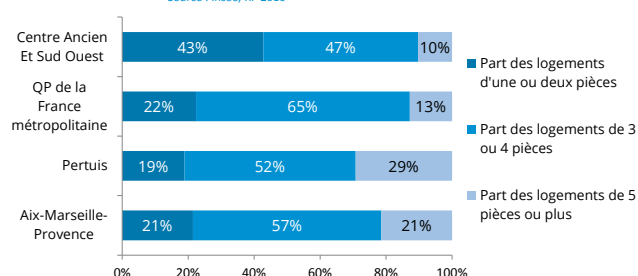
43% des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

La très forte proportion de personnes seules sur le quartier s'explique par une concentration importante de **T1 ou T2** au sein du parc de résidences principales (**43% des résidences principales contre 19% à l'échelle communale, soit 390 environ**).

A l'opposé, les grands logements sont logiquement sous-représentés (10% des résidences principales du quartier).

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Trois fois plus d'étrangers qu'à l'échelle communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Centre Ancien Et Sud Ouest	287	18%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Pertuis	939	5%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

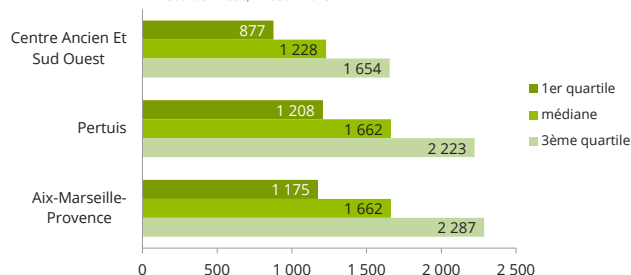
18% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 290 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (5% d'étrangers à l'échelle communale).

Un niveau de vie médian mensuel inférieur à 1 230€

Avec un niveau de vie médian de 1 230€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 430€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 330€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 570€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation
(en euros)
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



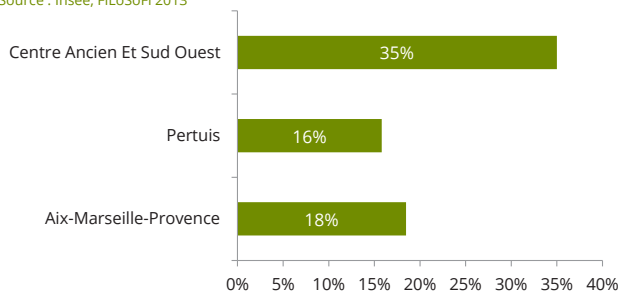
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Plus du tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **35% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 575 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

Un quart des ménages bénéficie des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Centre Ancien Et Sud Ouest	212	23,2%	74	138	8,1%	15,1%
Pertuis	891	10,9%	313	578	3,8%	7,1%
Aix-Marseille-Provence	106 207	10,9%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

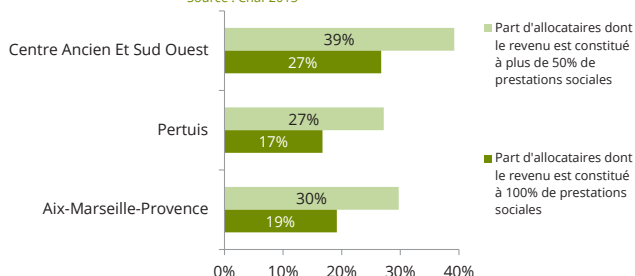
23% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 210 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **12 points** à la moyenne communale. 65% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 140 ménages)**. Ainsi 15% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

27% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi 39% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (240 ménages) et 27% ont des revenus dépendant totalement des prestations (160 ménages). C'est respectivement 12 et 10 points de plus que la moyenne communale.

16% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Centre Ancien Et Sud Ouest	292	126	97	28	33%	14%	12%	16%
Pertuis	1 344	586	441	120	16%	8%	5%	8%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

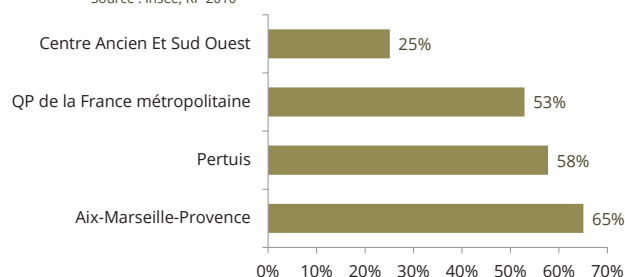
Environ 290 personnes bénéficient de la CMU-C sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 16% des assurés sociaux**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 8 points. Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans) : un tiers bénéficie de la CMU-C sur le quartier du Centre Ancien et Sud Ouest.**

Seulement un quart des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans est très faible et n'atteint que 25%, soit 28 points de moins que celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est aussi très inférieur à la moyenne communale (33 points de moins).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

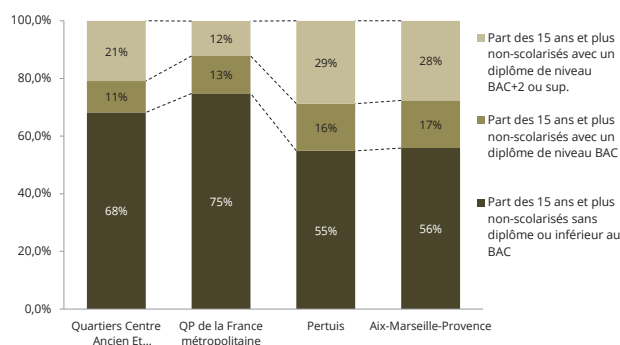


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

68% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 68%, soit 7 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est en revanche supérieur de 13 points à celui de la ville du Pertuis (55%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. atteint 21% sur le Centre Ancien et Sud Ouest,** contre 29% au niveau communal.

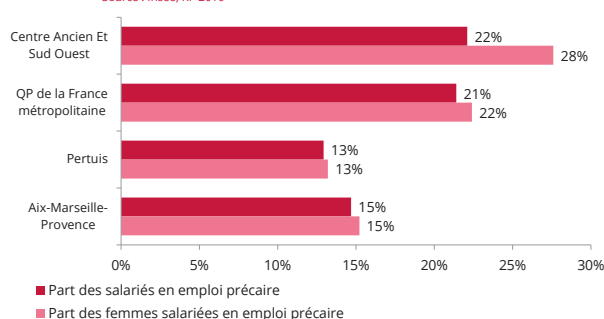
56% des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (56% contre 47%). Il est en revanche inférieur à la moyenne communale qui atteint 63%.

Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **49%** (58% sur la commune).

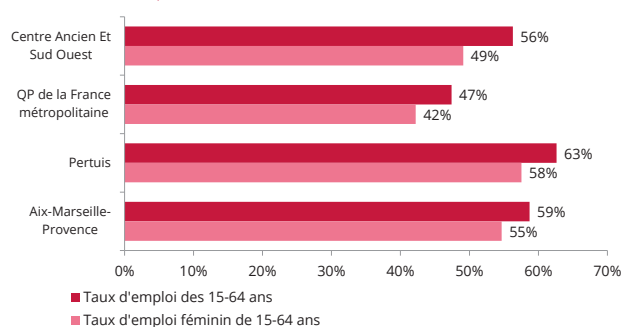
A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **22% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée). La **précarité de l'emploi** est encore plus prononcée chez les salariées : **28% d'entre elles sont concernées**.

Part des salariés en emploi précaire
Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Près de 20% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

Nb de DEFM des catégories ABC en 2016		Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Centre Ancien Et Sud Ouest	318	167	53%	151	47%	62	19%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **318 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier, dont 53% d'hommes.

Le **chômage de longue durée (2 ans ou plus)** sur le quartier est plus faible que la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (**19%**).

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

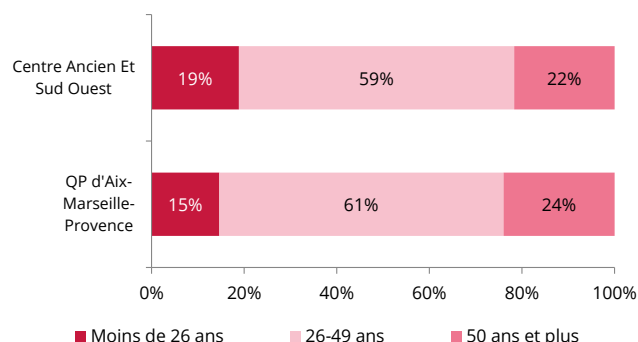
Près de 60% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC, quel que soit le territoire. **Près de 60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans.**

Sur le quartier du Centre Ancien et Sud Ouest, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 19%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus, 22%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC

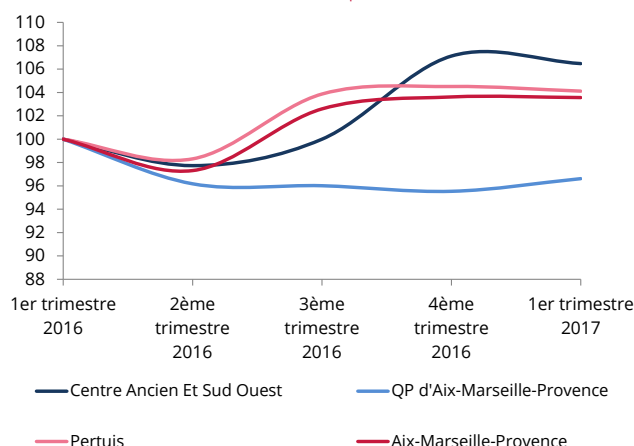
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)

Source : Insee, Pôle Emploi



L'année 2016 est marquée par une hausse du nombre de demandeurs d'emploi à partir du 2ème trimestre.

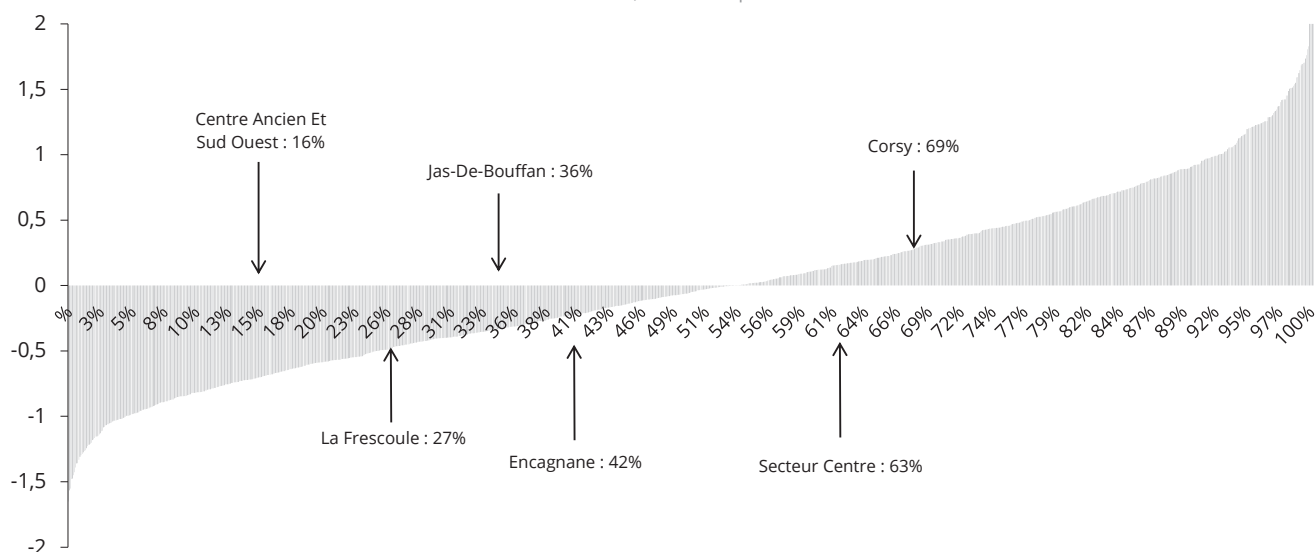
Cette augmentation est plus intense sur le quartier du Centre Ancien que sur les autres territoires de comparaison. Au total, on observe une hausse de **6% entre les 1ers trimestres 2016 et 2017.**

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent 16% de ceux résidant sur la commune.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du CT du Pays d'Aix de part et d'autre de l'axe : 4 quartiers concentrent moins de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. À l'inverse le quartier de Corsy présente la situation la plus défavorable parmi les quartiers du CT.

Le quartier du centre Ancien et Sud Ouest se situe au 186ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs), c'est à dire parmi les 16% les moins fragiles. Il est aussi celui qui présente l'indice de fragilité le plus faible parmi les 59 quartiers d'Aix-Marseille-Provence.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

